

4.

Connaître les discriminations.

Quiz mouvant

Contenu du kit :

- Quiz avec 10 questions introductives sur les discriminations.
- Éléments de réponse au quiz.
- Panneaux avec lettres A, B, C, D.

Quiz avec 10 questions introductives sur les discriminations

1. Qu'est-ce qu'une discrimination ?

- A. Un traitement inégalitaire d'une personne par rapport à une autre, en raison de critères et de domaines couverts par la loi.
- B. Une inégalité entre des personnes.
- C. Du racisme.
- D. Des préjugés.

2. Parmi ces critères de discrimination, lesquels sont interdits par la loi française ? (Plusieurs réponses sont possibles)

- A. Le lieu de résidence
- B. L'appartenance ou non à une nation
- C. L'orientation sexuelle
- D. Les opinions politiques

3. Parmi ces domaines, lesquels sont concernés par la discrimination ? (Plusieurs réponses sont possibles)

- A. L'accès à l'emploi
- B. L'accès au logement
- C. L'éducation et la formation
- D. L'accès à la protection sociale

4. Quelles sont les sources des comportements discriminatoires ?

- A. Les stéréotypes, les préjugés
- B. L'opinion politique
- C. Il n'y a pas de raison !

5. Quelle convention l'ONU a adopté en 1965 ?

- A. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- B. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

6. Comment appelle-t-on le fait de discriminer en raison de plusieurs motifs simultanément ?

- A. La discrimination directe
- B. La discrimination indirecte
- C. La discrimination intersectionnelle
- D. La discrimination positive

7. On refuse un emploi à une femme parce qu'elle porte le voile, bien qu'elle soit la personne la plus qualifiée pour le poste. S'agit-il d'une :

- A. Discrimination directe
- B. Discrimination indirecte

8. Un employeur accorde une prime uniquement aux salariés travaillant à temps plein, alors que plus de 80% des salariés travaillant à temps partiel sont des femmes. S'agit-il d'une :

- A. Discrimination directe
- B. Discrimination indirecte

9. Parmi ces exemples, lesquelles sont des discriminations interdites par la loi française ? (Plusieurs réponses sont possibles)

- A. Rejet d'une candidature en raison du lieu de résidence
- B. Refus d'une demande de logement à cause de l'orientation sexuelle
- C. Rejet d'un dossier de souscription à une assurance au motif de l'anorexie
- D. Refus d'admission dans une université du fait d'une grossesse

10. Parmi ces exemples, lesquelles sont des discriminations interdites par la loi française ? (Plusieurs réponses sont possibles)

- A. Ordre donné par une entreprise à un cabinet de recrutement d'écarter les candidatures en raison de l'âge
- B. Harcèlement sexuel au travail
- C. Harcèlement discriminatoire
- D. Refus d'admission dans une université sans le diplôme du baccalauréat

Éléments de réponses au quiz

Les bonnes réponses sont en gras ci-dessous.

Les bonnes réponses sont en gras ci-dessous.

1. Qu'est-ce qu'une discrimination ?

- A. Un traitement inégalitaire d'une personne par rapport à une autre, en raison de critères et de domaines couverts par la loi.**
- B. Une inégalité entre des personnes.
- C. Du racisme.
- D. Des préjugés.

Une discrimination est un traitement inégalitaire d'une personne par rapport à une autre, dans une situation comparable, en raison de critères définis et dans des domaines précis couverts par la loi.

2. Parmi ces critères de discrimination, lesquels sont interdits par la loi française ?

- A. Le lieu de résidence**
- B. L'appartenance ou non à une nation**
- C. L'orientation sexuelle**
- D. Les opinions politiques**

En France, il y a 25 critères de discrimination interdits par la loi. Il n'y a pas de hiérarchie dans les critères, c'est-à-dire pas un critère plus important que l'autre. Les critères sont : l'apparence physique, l'âge, l'état de santé, l'appartenance ou non à une prétendue race, l'appartenance ou non à une nation, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, l'origine, la religion, la domiciliation bancaire, les opinions politiques, les opinions philosophiques, la situation de famille, les caractéristiques génétiques, les mœurs, le patronyme, les activités syndicales, le lieu de résidence, l'appartenance ou non à une ethnie, la perte d'autonomie, la capacité à s'exprimer dans une langue étrangère, la vulnérabilité résultant de sa situation économique.

3. Parmi ces domaines, lesquels sont concernés par la discrimination ?

- A. L'accès à l'emploi**
- B. L'accès au logement**
- C. L'éducation et la formation**
- D. L'accès à la protection sociale**

Quelques exemples de domaines concernés par la discrimination dans la loi française :

- L'accès à l'emploi
- L'accès au logement
- L'éducation et la formation : conditions d'inscription, d'admission, d'évaluation
- La fourniture de biens et services qu'ils soient privés ou publics : accès à une boîte de nuit, à un restaurant, à un bâtiment public, souscription d'un crédit, accès à des services sociaux...
- L'accès à la protection sociale

4. Quelles sont les sources des comportements discriminatoires ?

A. Les stéréotypes, les préjugés

- B. L'opinion politique
- C. Il n'y a pas de raison !

Aucune discrimination n'est acceptable ni justifiable. Pourtant nous savons que les stéréotypes et les préjugés peuvent conduire à des comportements discriminatoires. Les stéréotypes peuvent se définir comme des « croyances à propos des caractéristiques, attributs et comportements de l'ensemble des membres de certains groupes ». Les stéréotypes associés à un groupe conduisent généralement à développer des préjugés envers eux, soit « un jugement a priori, une opinion préconçue relative à un groupe de personnes donnée ou à une catégorie sociale ».

C'est surtout une méconnaissance de ces processus qui peuvent amener à des comportements discriminatoires, d'où l'importance d'en avoir connaissance et conscience.

5. Quelle convention l'ONU a adopté en 1965 ?

A. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

- B. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

La non-discrimination est définie comme un droit humain dans plusieurs textes nationaux et internationaux, mais certains textes plus spécifiques ont également été signés pour lutter contre les discriminations. C'est le cas de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale en 1965, qui définit cette discrimination comme « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel, ou dans tout autre domaine de la vie publique ».

C'est également le cas de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, signée en 1979 par l'ONU.

6. Comment appelle-t-on le fait de discriminer en raison de plusieurs critères simultanément ?

- A. La discrimination directe
- B. La discrimination indirecte
- C. La discrimination intersectionnelle**
- D. La discrimination positive

L'intersectionnalité est une notion développée par l'universitaire noire américaine Kimberlé Crenshaw aux États-Unis au début des années 90. Elle désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, domination ou discrimination dans une société. Ainsi, on parle de discrimination intersectionnelle quand plusieurs formes de discrimination sont combinées (par exemple, le genre et l'orientation sexuelle) et désavantagent encore plus un ou plusieurs groupes.

7. On refuse un emploi à une femme parce qu'elle porte le voile, bien qu'elle soit la personne la plus qualifiée pour le poste. S'agit-il d'une :

- A. Discrimination directe**
- B. Discrimination indirecte

Il s'agit d'une discrimination directe fondée sur la religion. Une discrimination est *directe* lorsqu'elle est directement fondée sur un des critères définis par la loi. Une discrimination directe peut constituer un acte volontaire, intentionnellement discriminatoire envers un individu ou un groupe d'individus, mais elle peut aussi être commise de façon inconsciente, à cause des préjugés et stéréotypes.

8. Un employeur accorde une prime uniquement aux salariés travaillant à temps plein, alors que plus de 80% des salariés travaillant à temps partiel sont des femmes. S'agit-il d'une :

- A. Discrimination directe
- B. Discrimination indirecte**

Il s'agit d'une discrimination indirecte en raison du sexe. Une discrimination est *indirecte* quand une mesure apparemment neutre a pour effet un traitement défavorable envers des personnes en raison d'un critère défini par la loi.

9. Parmi ces exemples, lesquelles sont des discriminations interdites par la loi française ?

- A. Rejet d'une candidature en raison du lieu de résidence**
- B. Refus d'une demande de logement à cause de l'orientation sexuelle**
- C. Rejet d'un dossier de souscription à une assurance au motif de l'anorexie**
- D. Refus d'admission dans une université du fait d'une grossesse**

En France, l'emploi, le logement, l'accès aux services et l'éducation sont des domaines prévus par la loi contre les discriminations. Le lieu de résidence, l'orientation sexuelle, l'état de santé et la grossesse sont des critères de discrimination interdits par loi française.

10. Parmi ces exemples, lesquelles sont des discriminations interdites par la loi française ?

- A. Ordre donné par une entreprise à un cabinet de recrutement d'écartier les candidatures en raison de l'âge**
- B. Harcèlement sexuel au travail**
- C. Harcèlement discriminatoire**
- D. Refus d'admission dans une université sans le diplôme du baccalauréat

En France, la loi considère comme une discrimination (et devrait donc condamner) : le harcèlement sexuel (propos ou comportements à connotation sexuelle non désirés et répétés, ainsi qu'une pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle), et le harcèlement discriminatoire (tout acte lié à un ou plusieurs critères de discrimination contre une personne et ayant pour conséquence l'atteinte à la dignité de la personne et la création d'un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant). Le fait d'inciter à la discrimination et de donner l'instruction de discriminer sur la base d'un critère défini par la loi (ici l'âge) constituent également des discriminations.

En France, l'éducation est bien un des domaines prévus par la loi contre les discriminations, mais le niveau de diplôme n'est pas un critère de discrimination interdit par la loi.

Sources (consultées en décembre 2022) :

- Amnesty International France <https://www.amnesty.fr/>
- Amnesty International Belgique <https://www.amnesty.be/>
- Le Défenseur des droits <https://defenseurdesdroits.fr/>

A

B

C

D